

Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/22/D011152-D13

Ensembles de mesurage HAAR-FRANCE types PRECIFLOW S
montés sur camions
(précision commerciale)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73.791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté Economique Européenne au contrôle des compteurs liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

Société HAAR-FRANCE – 13, rue René Cassin – 95220 HERBLAY

OBJET :

Le présent certificat renouvelle et complète les décisions d'approbation de modèles suivantes :

- n° 97.00.462.008.1 du 30 mai 1997⁽¹⁾ relative aux ensembles de mesurage HAAR-FRANCE modèles PRECIFLOW S montés sur camions,
- n° 97.00.462.006.1 du 28 février 1997⁽²⁾ relative aux ensembles de mesurage HAAR-FRANCE modèles PRECIFLOW S montés sur camions-citernes,
- n° 97.00.462.005.0 du 28 février 1997⁽³⁾ relative aux ensembles de mesurage HAAR-FRANCE modèles PRECIFLOW S montés sur camions-citernes.

CARACTERISTIQUES :

Les ensembles de mesurage HAAR-FRANCE types PRECIFLOW S faisant l'objet du présent certificat d'examen de type diffère du type certifié par les décisions d'approbation de modèles précitées par la suppression du détecteur de débit lorsqu'il est équipé du dispositif calculateur-indicateur électronique HAAR type ELZ, approuvé par le certificat d'examen de type n° F-05-C-0932 du 9 juin 2005.

Les autres caractéristiques, les scellements ainsi que les conditions particulières de vérification sont inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires figurant sur les instruments concernés par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011152-D13 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.



⁽¹⁾ Revue de Métrologie, août/septembre 1997, page 415.

⁽²⁾ Revue de Métrologie, février 1997, page 134.

⁽³⁾ Revue de Métrologie, février 1997, page 133.